

Conges payés BTP avant retraite

Par Bruno8131, le 08/03/2021 à 20:06

Bonjour.

On ma signalé qu'il faut impérativement prendre les jours de congés payés avant de partir en retraite sinon la caisse de retraite ne payait qu'après le délai des congés réglés non pris. Est-ce exact ? Référence officielle ?

Merci.